

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélanges
Nom du produit : 4820C
Code du produit : Non disponible.

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Nettoyeur à frein

1.3. Fournisseur

Fabricant

The Penray Companies, Inc.
440 Denniston Ct.
Wheeling, IL 60090
T (800) 373-6729
rotto@penray.com

Fournisseur

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : (800) 373-6729
CHEMTREC (800) 424-9300
CHEMTREC International +1 (703) 527-3887 24 hr

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS-CA)

Press. Gas (Comp.) H280
Skin Irrit. 2 H315
Carc. 1B H350
STOT SE 3 H336

Texte intégral des catégories de classification et des mentions H : voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS-CA

Pictogrammes de danger (GHS-CA) :



GHS04

GHS07

GHS08

Mention d'avertissement (GHS-CA) :

Danger

Mentions de danger (GHS-CA) :

H280 - Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur
H315 - Provoque une irritation cutanée
H350 - Peut provoquer le cancer
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

Conseils de prudence (GHS-CA) :

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
P261 - Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, aérosols, vapeurs
P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
P280 - Porter un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage, des vêtements de protection, des gants de protection
P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer
P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
P405 - Garder sous clef
P410+P403 - Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

4820C

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS-CA)

Non applicable

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

| Nom | Identificateur de produit | % |
|---------------------|---------------------------|-------|
| Tétrachloroéthylène | (n° CAS) 127-18-4 | 97,40 |

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Retirer les vêtements/souliers contaminés. Laver les vêtements avant de les porter à nouveau. Si une irritation cutanée se développe et persiste, consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.
- Premiers soins après ingestion : EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

- Symptômes/lésions après inhalation : Peut provoquer somnolence ou vertiges. Une mauvaise utilisation intentionnelle via une concentration et une inhalation délibérée des contenus peut être nocive, voire fatale.
- Symptômes/lésions après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des œdèmes, une délipidation, des dessèchements et une gerçure de la peau.
- Symptômes/lésions après contact oculaire : Peut irriter les yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.
- Symptômes/lésions après ingestion : Peut être nocif si avalé. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

- Autre avis médical ou traitement : Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

- Moyens d'extinction appropriés : Traiter pour les matériaux environnants.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau.

5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

- Danger d'incendie : Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Chlore. Phosgène.

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

- Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA). Refroidir les contenants exposés à l'incendie avec de l'eau pulvérisée.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

- Pour la rétention : Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié.
- Procédés de nettoyage : Déblayer la substance avec une pelle et la placer dans un conteneur de récupération. Ventiler la zone.

4820C

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver hors de la portée des enfants. Conserver dans un endroit sec, frais et très bien ventilé.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

| Tétrachloroéthylène (127-18-4) | | |
|--------------------------------|------------------|---------|
| USA - ACGIH | ACGIH TWA (ppm) | 25 ppm |
| USA - ACGIH | ACGIH STEL (ppm) | 100 ppm |

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Aérer/ventiler les lieux pour maintenir l'exposition aux poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc, sous les limites permises.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Maintenir les niveaux sous les seuils de la protection environnementale de la communauté.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Protection des mains:

Porter des gants résistant aux produits chimiques.

Protection oculaire:

Des lunettes de sécurité ou des protecteurs oculaires sont recommandés en utilisant le produit.

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

Autres informations:

Ne pas manger, fumer ou boire là où la substance est manipulée, traitée ou stockée. Se laver les mains minutieusement avant de manger ou de fumer. À manipuler selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|--|----------------------------|
| État physique | : Liquide |
| Apparence | : Aérosol. Limpide |
| Couleur | : Incolore |
| Odeur | : Chlorée |
| Seuil olfactif | : Aucune donnée disponible |
| pH | : Aucune donnée disponible |
| Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) | : Aucune donnée disponible |
| Vitesse d'évaporation relative (éther=1) | : Aucune donnée disponible |
| Point de fusion | : Aucune donnée disponible |
| Point de congélation | : Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition | : Aucune donnée disponible |
| Point d'éclair | : Aucun |
| Température d'auto-inflammation | : Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition | : Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : Ininflammable |
| Pression de la vapeur | : Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur à 50 °C | : Aucune donnée disponible |

4820C

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

| | |
|--------------------------------------|----------------------------|
| Densité relative | : 1,6 - 1,65 |
| Solubilité | : Aucune donnée disponible |
| Coefficient de partage n-octanol/eau | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique | : Aucune donnée disponible |
| Limites d'explosivité | : Aucune donnée disponible |

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

| | |
|--------------------------------------|--|
| Réactivité | : Aucun dans les conditions normales d'utilisation. |
| Stabilité chimique | : Stable dans les conditions normales d'entreposage. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur |
| Possibilité de réactions dangereuses | : Aucun dans les conditions normales d'utilisation. |
| Conditions à éviter | : Chaleur. |
| Matières incompatibles | : Acides. Bases. Oxydants puissants. Métaux. |
| Produits de décomposition dangereux | : Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Chlore. Phosgène. |

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

| | |
|-------------------------------|--------------|
| Toxicité Aiguë (voie orale) | : Non classé |
| Toxicité Aiguë (voie cutanée) | : Non classé |
| Toxicité aiguë (inhalation) | : Non classé |

| 4820C | |
|---------------------|---|
| DL50 orale rat | > 2000 mg/kg (Estimation de la toxicité aiguë calculée) |
| DL50 cutanée lapin | > 2000 mg/kg (Estimation de la toxicité aiguë calculée) |
| CL50 inhalation rat | > 5 mg/l/4h (Estimation de la toxicité aiguë calculée) |

| Tétrachloroéthylène (127-18-4) | |
|--------------------------------|--------------|
| DL50 orale rat | 2629 mg/kg |
| CL50 inhalation rat | 27,8 mg/l/4h |

| | |
|---|--|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | : Provoque une irritation cutanée. |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | : Non classé |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | : Non classé |
| Mutagénicité sur les cellules germinales | : Non classé |
| Cancérogénicité | : Peut provoquer le cancer. |
| Toxicité pour la reproduction | : Non classé |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) | : Peut provoquer somnolence ou vertiges. |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) | : Non classé |
| Danger par aspiration | : Non classé |

| 4820C | |
|--------------|---------|
| Vaporisateur | Aérosol |

| | |
|--|---|
| Autres informations | : Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux. |
| Symptômes/lésions après inhalation | : Peut provoquer somnolence ou vertiges. Une mauvaise utilisation intentionnelle via une concentration et une inhalation délibérée des contenus peut être nocive, voire fatale. |
| Symptômes/lésions après contact avec la peau | : Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des œdèmes, une délipidation, des dessèchements et une gerçure de la peau. |
| Symptômes/lésions après contact oculaire | : Peut irriter les yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement. |
| Symptômes/lésions après ingestion | : Peut être nocif si avalé. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements. |

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

| | |
|--------------------|---|
| Écologie - général | : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. |
|--------------------|---|

4820C

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

| Tétrachloroéthylène (127-18-4) | |
|---------------------------------------|--|
| LC50 fish 1 | 12.4 - 14.4 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through]) |
| LC50 fish 2 | 8.6 - 13.5 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static]) |
| EC50 Daphnia 1 | 6.1 - 9.0 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna [Static]) |
| NOEC (acute) | 32 - 100 mg/kg (Exposure time: 14 Days - Species: Eisenia foetida [soil wet weight]) |

12.2. Persistance et dégradabilité

| 4820C | |
|------------------------------|-------------|
| Persistance et dégradabilité | Non établi. |

12.3. Potentiel de bioaccumulation

| 4820C | |
|------------------------------|-------------|
| Potentiel de bioaccumulation | Non établi. |

| Tétrachloroéthylène (127-18-4) | |
|---------------------------------------|-----------------------|
| BCF poissons 1 | 25,8 - 77,1 |
| Coefficient de partage n-octanol/eau | 2,53 - 2,88 (à 20 °C) |

12.4. Mobilité dans le sol

| Tétrachloroéthylène (127-18-4) | |
|---------------------------------------|-----------------------|
| Coefficient de partage n-octanol/eau | 2,53 - 2,88 (à 20 °C) |

12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes les réglementations locales, régionales, provinciales et fédérales. Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Description sommaire pour l'expédition

Conformément aux exigences de TMD

Transport des marchandises dangereuses (TMD)

| | |
|--|----------------------------------|
| N° UN (TMD) | : UN1950 |
| TMD Classe Primaire de Danger | : 2.2 |
| TMD Classes Subsidiaries | : 6.1 |
| Description document de transport | : UN1950 AÉROSOLS 2.2 (6.1) |
| Désignation officielle pour le transport (TMD) | : AÉROSOLS (Tétrachloroéthylène) |
| Étiquettes de danger (TMD) | : |



14.2. Informations relatives au transport/DOT (Ministère des transports des États-Unis)

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.3. Transport aérien et maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Directives nationales

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

4820C

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

SECTION 16: Autres informations

Date d'émission : 02/17/2017
Date de révision : 02/17/2017
Autres informations : Aucun(e).
Préparé par : Nexreg Compliance Inc.
www.Nexreg.com



Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.